

Si vous ne voulez pas vous faire tondre...

Participez à la création d'une nouvelle force syndicale SUD à Lausanne

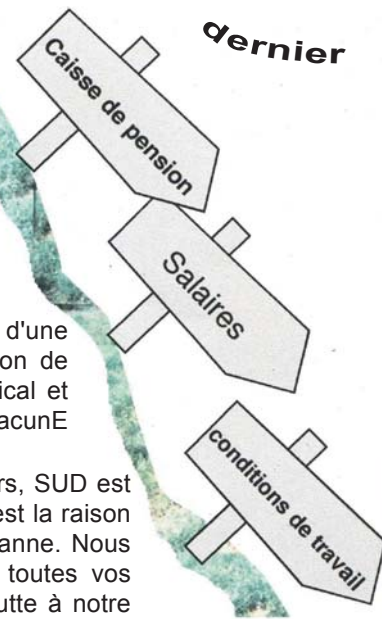
Dans le climat de démantèlement progressif du service public, il est temps d'empêcher la Municipalité de continuer à brader nos conditions de travail, de salaire ou de retraite. C'est le moment d'affirmer notre opposition, de lutter non seulement pour défendre nos acquis, mais aussi pour les développer et les généraliser à toutes les catégories de travailleurs et travailleuses.

C'est pourquoi nous nous adressons à vous touTEs pour participer à la création d'une nouvelle force syndicale de lutte et non d'appareil, une réelle voix d'opposition et non de soumission, de véritables propositions et non des compromis. C'est notre projet syndical et ensemble nous saurons le développer afin qu'il puisse répondre aux attentes de chacune d'entre nous.

Nous pensons que la fédération SUD correspond à cette pratique syndicale. Par ailleurs, SUD est déjà fortement implanté et actif dans la fonction publique et parapublique cantonale. C'est la raison pour laquelle nous vous proposons de créer une section SUD à la commune de Lausanne. Nous espérons **tenir une Assemblée constitutive en automne**. D'ici-là, nous attendons toutes vos idées, votre motivation et votre aide afin de redonner un visage de syndicalisme de lutte à notre commune.



Brêlera bien qui se syndiquera le dernier



Depuis plusieurs années, nous subissons une offensive néolibérale et le démantèlement du service public se poursuit : jusqu'à quand ?!

On entend souvent dire que les caisses de l'Etat sont " vides " et qu'il faut " économiser ". Nous disons que la politique dite des " caisses vides " n'est ni un hasard, ni une fatalité. Les collectivités publiques ne sont pas des entreprises privées et, historiquement, elles enregistrent des déficits : les infrastructures, les écoles, les hôpitaux, les garderies, la protection de l'environnement, etc. " coûtent cher ", certes, mais sont essentiels au fonctionnement de la société et sont un bien commun.

Qu'est-ce que la politique des " caisses vides " ? Des cadeaux fiscaux pour les riches, des conditions extrêmement favorables aux entreprises nouvellement implantées (exemption d'imposition fiscale), une lutte très molle contre l'évasion fiscale d'un côté, la précarisation des conditions de vie pour la grande majorité de la population de l'autre. Ce n'est pas un hasard si le nombre de millionnaires résidant dans le Canton de Vaud est passé de 4956 en 1990 à 14'170 en 2001 !

Voilà donc que le Canton de Vaud a décidé, dans son budget 2004, de réduire de 25 millions les subsides à l'assurance maladie, ainsi que d'économiser plusieurs millions sur la masse salariale. De même, 300 emplois seront supprimés dans les trois prochaines années. Symptomatique d'un mouvement général, le même Canton de Vaud diminue de 18 millions les subventions aux institutions spécialisées (jeunes en difficulté, handicapés, etc.), du fait d'une participation amoindrie de la part de la Confédération!

En période de " caisses vides ", la Confédération tend à couper les fonds alloués aux cantons, à déléguer la gestion (et les charges financières !) d'une partie des prestations publiques, et les cantons ont tendance à faire de même avec les communes.

Ainsi, l'Etat de Vaud demande aux communes une contribution de 100 millions de participation au " redressement " des finances cantonales et l'Union des communes vaudoises (UCV) le syndicat de Lausanne Daniel Brélaz en tête propose un catalogue de mesures d'économie... sur le dos des fonctionnaires !

La Ville de Lausanne : cheffe de file de la réforme néolibérale

Notre Municipalité a décidé, à la fin de l'année passée, de réduire nos annuités, d'engager les nouveaux/elles collaborateurs/trices deux classes et trois annuités plus bas que le personnel en activité. Ce qui signifie par exemple, pour une secrétaire avec CFC, une perte salariale de fr. 400.- par mois environ !

Et ce qui se prépare ne promet rien de bon ! Au mois de mars passé, la Municipalité a lancé une démarche d'analyse des prestations service par service, dans le but d'économiser... 20 millions par an ! Des entités ou services sont voués à la disparition et des licenciements ne sont plus à exclure.

Rappelons que toutes ces mesures, qui précarisent nos conditions de travail et diminuent nos salaires mensuels réels, se rajoutent aux " mesures d'assainissement " de la caisse de pensions de la Commune ! Des mesures qui prévoient une augmentation des cotisations sur le salaire (donc une diminution mensuelle nette) de 2.5 % à l'horizon 2007 ; la non indexation au coût de la vie des rentes actuelles, pendant 15 ans ; une pénalité de 1,5 % pour chaque année de préretraite, ainsi que l'élévation de l'âge de la retraite correspondant à trois années de travail supplémentaires pour tout le monde !

Mais, attention, tout n'est pas perdu. Les mesures sur la Caisse de pensions doivent encore être discutées et approuvées par le Conseil communal, probablement à la fin août. Nous nous devons d'être présents pour montrer notre opposition aux attaques faites à nos retraites.

Pour tout contact : communelausanne@sud-vd.ch
021 / 351.22.50

SUD

Collectif pour la création d'une section syndicale SUD à Lausanne